

**Communiqué de presse**  
**Yvan Mayeur, Bourgmestre**  
**Christos Doulkeridis, Secrétaire d'Etat au Logement**  
**Mohamed Ouriaghli, Echevin en charge du Logement,**  
**de l'Egalité des chances et de l'Informatique**



FOYER  
BRUXELLOIS  
BRUSSELSE  
HAARD



## **Middelweg, une opération logement phare Ville-Région**

Le projet « Middelweg » met sur le marché locatif 58 logements et se caractérise par la mixité sociale qu'il insuffle au quartier : 23 logements sociaux pour le compte du Foyer Bruxellois et 35 à loyer moyen pour celui de la Régie foncière

Bruxelles, le lundi 26 mai 2014

Ce samedi après-midi a eu lieu l'inauguration officielle du site Middelweg, situé dans la localité de Haren sur le territoire de la Ville de Bruxelles, en présence d'**Yvan Mayeur** (Bourgmestre de la Ville de Bruxelles), de **Christos Doulkeridis** (Secrétaire d'Etat du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale), de **Mohamed Ouriaghli** (Echevin du Logement de la Ville de Bruxelles) et de **Rebecca Overloop** (Présidente du Foyer Bruxellois). Ce magnifique projet voit le jour grâce à une collaboration efficace entre la Région Bruxelloise et la Ville de Bruxelles, et a été coordonné à merveille par la SFAR, une filiale de la Société Régionale d'Investissement Bruxellois (SRIB), qui s'est vu confier la construction de quelque 600 logements sur différents terrains appartenant à diverses autorités publiques bruxelloises.

Concrètement, les 58 logements, qui devraient accueillir aux alentours de 170 personnes et auxquels se greffent 33 emplacements de parking, se composent d'appartements de 1 à 4 chambres selon la répartition suivante :

- 10 studios ;
- 12 appartements d'1 chambre ;
- 20 appartements de 2 chambres ;
- 13 appartements de 3 chambres ;
- 3 appartements de 4 chambres.

L'intention a été de créer une architecture contemporaine en accord avec le lieu en tant que milieu construit et milieu naturel. Les logements et les espaces verts s'enrichissent mutuellement dans la volonté de générer des lieux de qualité. D'un point de vue organisationnel, l'ensemble des logements, hors studios, sont du type traversant afin d'optimiser l'éclairage naturel des espaces. Les appartements situés aux rez-de-chaussée sont tournés avec leurs séjours vers les terrasses privatives, ainsi que vers la « zone commune » agréablement aménagée en espace vert agrémenté de plantations et d'aires de détente.

Le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles **Yvan Mayeur (PS)** et **Mohamed Ouriaghli (PS)**, en sa qualité d'Echevin du Logement, sont heureux de voir aboutir ce projet : « *Afin de favoriser la construction de logements sociaux sur le territoire de la Ville de Bruxelles, le Collège des Bourgmestres et Echevins, dès 2007, a mis à disposition de la Région, via un droit de superficie, des terrains à bâtir. Je me réjouis davantage que cette opération des plus remarquables combine logements sociaux et moyens, gage d'une cohésion sociale réussie.*

*Maintenant, il importe d'intensifier la construction et la rénovation du bâti social car la demande, criante, ne fait que s'intensifier ».*

*“La production publique connaît actuellement une de ses plus fortes croissances depuis le début de l'existence de la Région et ma volonté en tant que Secrétaire d'Etat en charge du Logement, a été de diversifier les approches et les outils permettant de répondre au besoin criant de réponses publiques en logement. Pour ce faire, la politique du logement actuelle nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs régionaux et locaux”, a précisé **Christos Doulkeridis (Ecolo)**.*

Le coût des travaux s'élève à un peu moins de dix millions : 6.061.730€ pour les unités de la Régie en ce compris les emplacements de parking, diminués de 33% grâce à un subside régional, et 3.588.174€ pour celles du Foyer, dont une aide régionale à hauteur de 50%.

Cabinet de l'Echevin Ouriaghli Alexandre Van der Linden 02/2794135 – 0485/190692 <a href="mailto:alexandre.vanderlinden@brucity.be">alexandre.vanderlinden@brucity.be</a>
--